

## **Programmation pluriannuelle de l'hébergement d'urgence : le revers de la médaille**

L'annonce par la ministre du Logement Emmanuelle Wargon d'une programmation pluriannuelle des places d'hébergement d'urgence, dont la demande ne fait que croître, est une bonne nouvelle pour toutes celles et tous ceux qui attendent, parfois depuis des années, que leur soit reconnu le droit au logement, institué par la loi du 5 mars 2007.

Mais les pouvoirs publics cherchent ainsi à contenir un incendie dont ils sont partie prenante : cette croissance des besoins d'hébergement est notamment induite par les politiques successives du logement depuis 2007. En outre, les mesures les plus récentes – telles que la baisse des APL et la taxation des bailleurs sociaux via le dispositif Réduction de Loyer de Solidarité – freinent l'accès des plus démunis au logement social et privent les bailleurs sociaux des moyens nécessaires à une véritable réponse aux besoins des familles.

[Une recherche conduite en 2020](#) par ATD Quart Monde, l'Association DALO, la Fondation Abbé Pierre, Habitat et Humanisme, Le Secours Catholique et Solidarités Nouvelles pour le Logement a démontré que « *plus on est pauvre, moins on a de chances d'accéder au logement social* » : ne reste alors comme solution que l'hébergement.

Ces associations formulent ensemble [dix propositions](#) pour « *Plus de logements sociaux, mais des logements accessibles et des attributions plus équilibrées et plus justes* » : un objectif de 60 000 PLAI par an, et la remise au niveau des APL comptent parmi les mesures les plus urgentes. Pérenniser durablement le secteur de l'hébergement sans répondre simultanément aux immenses besoins en matière de logement social révélerait l'envers de la médaille : celui du renoncement tacite au droit au logement.

### **Contact presse**

Emilie Perraudin / [emilie.perraudin@atd-quartmonde.org](mailto:emilie.perraudin@atd-quartmonde.org) / 06 28 61 69 05